Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 130 (2004)

**Heft:** 15/16: Percer AlpTransit

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lieu 2501 Bienne

Projet Construction d'une clinique pour enfants en annexe au Centre hospitalier Bienne.

Maître d'œuvre Fondation Hôpital pour enfants Wildermeth

Chemin du Clos 22, 2501 Bienne

Représentée par:

Centre hospitalier Bienne SA Chante-Merle 84, 2501 Bienne

Dates Obtention des documents relatifs à la procédure de sélection : dès à présent

Délai de remise des dossiers de candidature: 03.09.2004

Envoi des documents relatifs au programme, 2e phase: à partir du 20.09.2004

Rendu des contributions au mandat d'étude: 17.12.2004

Réalisation: 2006 à 2007

Type de mandat Mandats d'étude parallèles pour bureau d'architecture selon le règlement SIA 142, pour la prestation 4.3.1 avant-projet

(partielle) selon SIA 102.

Brève description du mandat

Elaboration d'un avant-projet pour la construction d'une clinique pour enfants (annexe à un centre hospitalier existant).

L'hôpital pour enfants de Bienne a été construit en 1903, puis transformé et agrandi à plusieurs reprises au cours du siècle dernier. Les services de pédiatrie et de chirurgie enfantine relèvent aujourd'hui de la responsabilité opérationnelle du Centre hospitalier de Bienne. La dernière étape consiste à regrouper les locaux de la clinique pour enfants et du Centre hospitalier.

Une étude de faisabilité a permis d'examiner les possibilités d'intégration de l'hôpital pour enfants de Wildermeth au Centre hospitalier Bienne. Il s'agit d'une nouvelle construction (annexe, surface utile nette env. 1800 m²) sur l'aire du Centre hospitalier, jouxtant à l'ouest l'aile sud du Centre hospitalier.

Le mandat d'étude comprend exclusivement l'avant-projet pour la construction de la nouvelle clinique et l'organisation d'un accès aisé (en tenant compte de l'interdépendance organisationnelle avec l'hôpital contigu existant).

Type de procédure Pro

Procédure sélective, non anonyme, soumise aux accords OMC.

PHASE 1:

Sélection des cinq bureaux d'architecture qui prendront part au « mandats d'étude parallèles », sur la base des références et de l'auto-déclaration.

Critères d'aptitude:

- expérience en matière de planification hospitalière et de construction d'hôpitaux

- expérience en matière de planification et de construction de cliniques pour enfants

 expérience de la direction de projet prévue dans le cadre du mandat d'étude en matière de planification et de construction hospitalières

capacités personnelles

PHASE 2: MANDATS D'ÉTUDE PARALLÈLES

Le mandat aura la forme de mandats d'étude parallèles confiés aux cinq bureaux d'architecture sélectionnés. Le mandant prévoit de confier la suite du projet au vainqueur du « mandats d'étude parallèles ».

Critères d'adjudication: selon programme « mandats d'étude parallèles ».

Langue de procédure Allemand

Dédommagement

La participation à la procédure sélective n'est pas dédommagée.

Les propositions répondant intégralement aux exigences du programme du «mandats d'étude parallèles» seront honorées par un montant de Fr. 37 000.-, TVA non comprise.

Documents

Les documents mis à disposition pour la procédure sélective peuvent être obtenus en envoyant une enveloppe-réponse de format C4 affranchie à Fr. 5.-, à l'adresse suivante :

Centre hospitalier Bienne

Direction

Mandat d'étude – annexe clinique pour enfants

Chante-Merle 84 2501 Bienne

Les dossiers de candidature au «mandats d'étude parallèles» seront envoyés à la même adresse.

Renseignements

Les questions concernant la procédure seront adressées par écrit à l'adresse suivante :

H. Limacher Partner AG Vogelsangstr. 52 8006 Zürich

Fax +41 (0) 43 300 50 29 Courriel: hlp@hlp.ch

Voies de recours

Cette mise au concours peut être contestée auprès de la Préfecture de Bienne dans les dix jours suivant la publication dans la Feuille officielle du Canton de Berne. Le recours éventuel comprendra la requête, la relation des faits, les pièces justificatives, la motivation et une signature.